

2013-4074
2013-09-16

CI-PRO EXTRA BROME

BROME POUR LA DÉSINFECTION des piscines

PASTILLES

DOMESTIQUE

GARANTIE :

Brome libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes
apparentées à ... 39,2%

Chlore disponible présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne,
1,3-dichloro-5,5- diméthylhydantoïne, 1,3-dichloro-5-ethyl-5-méthylhydantoïne
et hydantoïne apparentées à.....44,4%

No. D'HOM. 31108 L.P.A.

AVERTISSEMENT



DANGER

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contenu net
{Format}

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Chimies Internationales
9585 Ignace, Brossard,
Quebec, J4Y 2R4
1-866-470-7264

DESCRIPTION :

CI-PRO EXTRA BROME est une nouvelle forme de désinfectant au brome pour les piscines. Il s'adapte facilement à de nombreux doseurs par érosion utilisés dans le traitement automatique de l'eau de piscines publiques et résidentielles. Lorsqu'utilisé conformément au mode d'emploi, CI-PRO EXTRA BROME désinfecte l'eau de piscine tout en la rendant limpide et sans odeur. CI-PRO EXTRA BROME procure toute l'efficacité du chlore sans son odeur caractéristique.

Poids par pastille : xx g

MODE D'EMPLOI :

REMARQUE : Les mécanismes de distribution automatique utilisés avec ces pastilles doivent être totalement libres de toute trace d'autres assainissants pour piscine afin d'éviter la possibilité d'un incendie ou d'une explosion.

1. Avant la première utilisation dans la piscine de CI-PROEXTRA BROME, ajouter 400 g de bromure de sodium par 10 000 L d'eau de piscine pour établir une réserve de brome de 30 ppm. Ajouter également du bromure de sodium au moment de l'ouverture de la piscine pour l'été et à chaque fois qu'elle est vidée et remplie. La réserve de brome est requise pour maintenir le système entièrement chargé de brome, éliminer les odeurs de chlore et assurer un maximum de confort pour la peau et les yeux dans les piscines traitées avec le système.
2. Lors du démarrage d'une nouvelle piscine ou de la conversion depuis un système au chlore, rincer à contre-courant ou nettoyer le filtre, équilibrer la dureté (en calcium) et l'alcalinité totale de l'eau et ajuster le pH entre 7,2 et 7,8.
3. Ajouter le bromure de sodium tel qu'indiqué ci-haut. Une fois celui-ci dissous dans l'eau, procéder à une suroxydation afin d'obtenir une teneur résiduelle en brome entre 2 et 8 ppm. La baignade est possible quand le niveau de brome se situe sous 3 ppm.
4. Lorsque le niveau de brome descend entre 1 et 3 ppm, ajouter CI-PRO EXTRA BROME dans un doseur approprié. Régler le dosage selon les instructions du fabricant pour maintenir le brome disponible entre 1 et 3 ppm. Mesurer ce niveau avec une trousse d'analyse fiable.
5. En plus de stimuler la croissance des algues, les déchets hydrosolubles non filtrables peuvent s'accumuler et rendre l'eau de la piscine trouble ou brumeuse. Il est recommandé de procéder à une surchloration une ou deux fois par semaine en utilisant un traitement choc oxydant adéquat après un usage intensif de la piscine ou après une forte pluie pour corriger ces situations.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX SI INGÉRÉ. TRÈS CORROSIF. NE PAS INGÉRER. Peut causer des dommages aux yeux et à la peau. Irritant pour le nez et la gorge. Ne pas respirer la poussière. Utiliser dans un endroit bien aéré. Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Bien laver les mains après la manipulation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Il est recommandé de porter des gants de caoutchouc et des lunettes de sécurité pendant la manipulation du produit.

ENTREPOSAGE :

Si non utilisé, garder le contenant fermé dans un endroit sec. Placer le contenant dans un endroit frais, sec, bien aéré et tenir éloigné de sources de flammes et d'autres produits chimiques.

ÉLIMINATION :

Bien rincer le contenant vide avant de le jeter. Ne pas réutiliser le contenant vide. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement. Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas déverser dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les étendues d'eau publique.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Agent d'oxydation puissant. Mélanger seulement avec de l'eau. Utiliser des ustensiles propres et secs. Ne pas ajouter ce produit à un distributeur contenant des traces d'un autre produit. Peut provoquer une réaction violente avec incendie et explosion. Risque de causer une réaction violente et provoquer un incendie ou une déflagration si contaminé par l'humidité, matière organique ou autres produits chimiques. En cas de contamination ou décomposition, ne pas refermer le contenant. Si possible, isoler le contenant dans un endroit ouvert et bien aéré. Si nécessaire, arroser à grande eau.